



## La fonction de « prêtre » dans le cadre sémiotique

Ekaterina AVERIANOVA

Université de Tumen

L'étude présente a pour objet l'analyse sémiotique de la première fonction du système trifonctionnel de Georges Dumézil présenté dans *Mythe et Épopée I* (1995).

En 1938, l'étude du *Mababharata*, l'épopée sanskrite, permet à Dumézil de définir les « trois besoins que tout groupement humain doit satisfaire pour survivre – administration du sacré, défense, nourriture » (1995, 74). Ces besoins auraient déjà donné naissance à « une idéologie consciente, modelant la théologie, la mythologie et l'organisation sociale des Indo-Européens avant leur dislocation » (74).

Vers 1950, le chercheur reconnaît que l'idéologie tripartite « ne correspond pas forcément à la division réelle d'une société » et l'envisage en tant qu'un « idéal et un moyen d'analyser les forces assurant la vie des hommes » (45). Ainsi s'est formée une conception d'après laquelle la division sociale n'est qu'une application de la structure des trois « fonctions » :

Par-delà les prêtres, les guerriers et les producteurs, et plus essentiellement qu'eux, s'articulent les « fonctions » hiérarchisées de souveraineté magique et juridique, de force physique et principalement guerrière, d'abondance tranquille et féconde (46).

L'idéologie des trois fonctions se serait conservée surtout dans la culture de trois peuples : chez les Indiens, les Romains et les Ossètes (49).

Dumézil expose l'analyse des trois fonctions dans l'ouvrage *Mythe et Épopée I*, dont la matière d'étude est constituée en grandes lignes des trois parties : du *Mahabharata*, de l'histoire de Rome et de l'épopée narte. Puisque notre attention se porte sur les traits différentiels de la première fonction, essayons de les extraire de ce corpus varié.

## La définition sémiotique des fonctions

Le système révèle trois modèles des pratiques sémiotiques.<sup>1</sup> Nous voudrions souligner un moment important : Dumézil a analysé les fonctions et leurs représentants dans des contextes rares, contenant une image complète du système. Donc, les altérations et les modifications des fonctions autonomisées sont inévitables lorsqu'on les considère dans un autre corpus. Il en découle la nécessité d'élaborer un modèle de chaque fonction prise séparément, mais en tant que sous-système trifonctionnel.

Le corpus analysé par G. Dumézil représente trois isotopies (le *Mahabharata*, l'histoire de Rome, l'épopée narte), où figurent des « acteurs » différents (les Pandava, Énée, etc.). Mais leurs « rôles thématiques » ressortissant des isotopies discursives remontent aux mêmes « actants » et relatent les mêmes thèmes : ceux de la « souveraineté », de la « guerre » et de la « production ».

Pour définir sémiotiquement ces rôles thématiques, il convient de formuler les programmes narratifs des « agents », d'énoncer leurs compétences et leurs performances, ainsi que leurs places dans la structure contractuelle.

Avant de pouvoir discerner les valeurs d'usage et les valeurs de base, nous appliquerons à notre corpus la grille contractuelle.

---

1. « Les pratiques sémiotiques (que l'on peut qualifier également de sociales) se présentent comme des suites signifiantes de comportements somatiques organisés, dont les réalisations vont de simples stéréotypes sociaux jusqu'à des programmations de forme algorithmique » (Greimas et Courtés 1993, 289).

## Modalisations du Sujet

Avant de pouvoir aborder le problème des valeurs (ou la modalisation de l'être), nous devons examiner brièvement le statut sémiotique du Sujet (ou la modalisation du faire). Chaque Sujet peut être doté de la compétence définie comme « le vouloir et/ou pouvoir et/ou savoir faire » (Greimas 1973a, 165). La spécification des modalités du Sujet les fait répartir en trois classes :

Virtualité : devoir-faire et/ou vouloir-faire (Sujet virtuel) ;

Actualité : savoir-faire et/ou pouvoir-faire (Sujet actualisé) ;

Réalité : faire-transformateur (Sujet réalisé) (Greimas 1983, 81).

Selon Greimas, le parcours syntagmatique peut-être orienté par une hiérarchie des modalités suivantes :

vouloir → savoir → pouvoir ———> faire.

Si la valeur modale du savoir sans l'attribution du pouvoir ne peut permettre l'actualisation du faire, la médiation du savoir n'est pas nécessaire pour l'acquisition du pouvoir-faire (1970, 179-180). L'auteur en déduit une hiérarchie des sujets : les sujets « savants » dont l'aptitude à accomplir les performances provient d'un savoir-faire acquis et les sujets « puissants » par nature (p.180).<sup>2</sup>

La hiérarchie plus détaillée des sujets d'après leur compétence, élaborée par Jean-Claude Coquet nous permet de préciser le statut des sujets envisagés dans le système trifonctionnel (1984). La visée syntagmatique donne à l'auteur la possibilité de suivre « l'histoire transformationnelle de l'actant » afin d'établir son identité (1984, 69). Le Sujet est capable d'entreprendre deux parcours syntagmatiques :

---

2. Greimas rapporte Ogre et Roland aux « héros selon le pouvoir », et le Petit Poucet et Renart aux « héros selon le savoir » (1976, 167).

vouloir → savoir → pouvoir ———> faire.

pouvoir → savoir → vouloir ———> faire. (p.87-93).

La première orientation est propre au Sujet de quête qui réalise un programme d'appropriation afin d'établir son identité, le vouloir inaugurant la suite : VPS (p.87-90). La deuxième appartient au Sujet de droit qui, s'appuyant sur son identité établie, suit le programme d'acquisition pour manifester son pouvoir réglé par le savoir : SPV (p.92).

On voit que pour le Sujet de quête il s'agit des valeurs actuelles, disjointes du Sujet, et, dans le deuxième cas, des valeurs réalisées (Greimas et Courtés 1993, 415). Les termes « isotopie » et « dimension » rendent la combinatoire des modalités plus variée. Il distingue quatre isotopies : le « vouloir », le « pouvoir », le « savoir » et le « devoir » ayant un statut hypéronymique (p.29, 30, 33, 151). Les « dimensions » auxquelles il recourt sont plus nombreuses : celle du « savoir » (épistémique, positiviste), celle du « pouvoir » (l'empirique étant plus restreinte, la politique plus étendue, et pragmatique), volitive, déontique (philosophique et métaphysique) (p.30, 33, 195 et sq., 198, 203).

Ainsi, la compétence d'un roi (ou l'identité pour Coquet) se définit dans une triple proposition (p.30) :

- a) « il assume son identité » en Sujet de droit : sp-v (dans la visée paradigmatique), spv (dans la visée syntagmatique) ;
- b) « il la place dans la dimension du savoir » : /S/ Sp-v : Ip ;
- c) « il la situe sur l'isotopie du pouvoir : Ip ».

Le changement d'isotopie oppose le roi au savant astronome :

*Sp-v : Is,*

où Is signifie l'isotopie du savoir (p.30-31).

Ces identités sont codées dans le cadre de la relation binaire (Sujet – Objet). Pour définir le statut du Sujet par rapport au Destinateur muni d'un pouvoir transcendant, on a besoin de placer le Sujet dans une rela-

tion ternaire (Destinateur, Sujet, Objet) (p.49, 74). Le devoir est conçu par l'auteur comme un trait pertinent de la relation ternaire, alors

$S_{pv} : Iv (Id)$ ,

où Iv signifie l'isotopie volitive

] isotopie métaphysique

Id = isotopie déontique (p.74).

Les identités de « professeur » et de « créateur » se situent sur l'isotopie du savoir. Le professeur en Sujet épistémique de droit se trouve dans la dimension cognitive, d'où la majuscule S :

$S_{pv} : Is$  (opération de déduction) (p.128-129).

Le « créateur » est un Sujet épistémique de quête :

$V_{ps} : Is$  (opération d'induction) (p.129).

L'identité de « pasteur » se définit dans l'isotopie complexe, où le savoir est subordonné au devoir, l'attribut de la relation ternaire :

$S_{pv} : Is (Id)$  (p.152).

Cette formule se rapporte plutôt à un aspect de l'activité de pasteur – à l'enseignement. On pourrait rapprocher le rôle médiateur du « prêtre » tracé dans *Mythe et Épopée I* de celui du magicien et du chaman (voir Coquet 1984, 55- 56 ; Novik 1984).

Avant de pouvoir décrire ce type d'activité, il convient de se référer au paradigme de la relation ternaire structuré par Jean-Claude Coquet (1984, 49). Dans cette relation le Sujet a d'habitude un statut hypotaxique dans la « proportion »

*Dr : S* (p.50).

Coquet envisage le roman de Camus, *L'étranger*, notamment l'identité de Meursault, qui commet son meurtre en prenant le soleil pour Destinateur. Le Destinateur immanent, la société, nie le Sujet devenant le Sujet barré :

*Dr : S* (p.50).

Le Sujet peut effectuer un programme de dénégation contre l'Anti-Destinateur quand il entre dans l'opposition

*S : Dr*

en devenant le Sujet-Destinateur (p.53).

La thématique de la « magie » permet à l'auteur d'introduire un nouveau statut du Sujet hypérotaxique (p.54-57). Le Sujet-chaman « opère une dénégation partielle du Destinateur qui, réduit à un rôle instrumental, perd généralement ses attributs anthropomorphes ; il devient une force naturelle, telle la pluie, ou surnaturelle, par exemple un génie » (p.54).

L'analyse de la première Illumination de Rimbaud et des mythes des Indiens recueillis par Sébag amène Coquet aux conclusions suivantes : dans cette position actantielle « le Sujet ne peut se targuer d'un savoir ni d'un pouvoir parfaits » (p.55). Le Destinateur, unique maître du pouvoir, peut doter le Sujet des forces adéquates. Mais la délégation du pouvoir est circonstancielle : « le chaman obtiendra la pluie si les esprits habitant les nuages ou les oiseaux ont donné leur accord » (p.55).

Pour assurer « la survie de son groupe », le Destinataire, le chaman essaie de mettre le Destinateur à son service. L'auteur présume que dans ce rapport interactantiel chaque actant peut assumer une fonction instrumentale. Le Sujet hypérotaxique dominant le Destinateur devient complémentaire du Sujet hypotaxique, d'où l'opposition des deux subcontraires (p.56) :

S : Dr

Dr : S

> R (Dr, S, O) <

S domine Dr réduit  
au rôle instrumental

Dr domine S réduit  
au rôle instrumental

Selon J.-Cl. Coquet, le chaman établit entre les deux parties une manière de contrat, où il acquiert un nouveau statut du Sujet d'alliance :

$S = D$

qui présuppose, sur le plan logique, l'opération de conjonction du Sujet avec le Destinateur :

$S — D$  (p.55-56).

Dans l'intéressante étude consacrée par Novik (1984) au chamanisme sibérien l'auteur met en valeur le tiers actant – l'Objet :

Tout est centré sur une valeur désignée chez les chamans par des termes différents, que les ethnographes traduisent approximativement comme « l'âme », la « force », la « vitalité », la « chance », etc. (p.55).

L'étude des mystères chamanistes dégage le rôle du chaman en tant que négociateur-fournisseur, puisque dans sa culture la communication transcendante revêt une forme objectivée par des objets d'usage symboliques : il assure une « distribution correcte » des valeurs entre les deux mondes, et cette activité a deux aspects :

\* il se rend dans le monde des esprits, se procure là-bas d'une valeur recherchée et la transmet aux gens (type IA) ;

\* il extrait des objets appartenant au collectif humain, ayant une valeur pour les esprits, et les leur transmet (type IB) (Novik 1984. Confer le rite des offrandes religieuses).

Si pendant le rite les objets de l'un ou de l'autre monde changent de monde par hasard, ils représentent une « anti-valeur », et le devoir du chaman est de les remettre à leur place (type II).

Autrement dit, le rôle du chaman est celui d'un double adjuvant pour les deux mondes : il assume une fonction instrumentale autant pour son groupe que pour les esprits.

L'auteur donne le schéma syntactique des mystères chamanistes :

- \* La situation initiale :
  - o La dérogation des règles par l'une des parties
  - o Le manque ou le méfait
  - o La lutte
- \* Le début de la confrontation :
  - o L'acquisition de la force
  - o L'acquisition de l'information de la cause du malheur
  - o L'acquisition des moyens pour la médiation
- \* La médiation :
  - o Le déplacement
  - o Le contact avec l'esprit
  - o Le résultat du contact
- \* Le déplacement
- \* La liquidation du manque :
  - o La transmission de la valeur
  - o La transmission de l'information
  - o La séparation de la force
  - o La transmission de la valeur (p.57).

En s'appuyant sur la thématique « magie » structurée ci-dessus, on pourrait présenter le parcours communicatif du chaman (chaman-l'esprit, l'esprit-chaman) à l'aide des termes de Coquet :

1. Le faire émetteur se situe dans la dimension cognitive correspondant à l'induction. Cette opération est propre au Sujet de quête.
2. Le faire récepteur se situant dans la même dimension correspond à la déduction, propre au Sujet de droit. Ainsi,



1.  $Vps : Iv (Id)$ ,

où l'objet de valeur est le pouvoir, valeur actuelle au début et réalisée à la fin.

2.  $Spv : Is (Id)$ .

On pourrait supposer que chaque communication transcendante est un acte de confirmation ou de dénégation de l'identité du Sujet. La hiérarchie étant irréversible, comme le souligne Coquet lui-même (p.49), il nous paraît impossible d'accorder au Sujet un statut hypérotaxique au niveau paradigmatique. Il ne l'est que provisoirement, en tant qu'actant de la communication. Au niveau plus profond de la narration, il reste le Sujet hypotaxique.<sup>3</sup> Par conséquent, il serait nécessaire de préciser le schème de la communication transcendante :

S1 : D

D : S2

> R (Dr, S, O) <

où S1 = Sujet de quête, le Destinateur initial et S2 = Sujet de droit, le Destinateur final

Reste à examiner si le corpus de *Mythe et Épopée I* de Dumézil valide ou modifie ce modèle.

### Modalisations de l'Objet

En sémiotique, on distingue l'articulation paradigmatique des valeurs (ou axiologie) et leur articulation syntagmatique (ou idéologie) :

Les valeurs participant à une axiologie, sont virtuelles et résultent de l'articulation sémiotique de l'univers sémantique collectif ; elles appartiennent,

---

3. Sur la distinction des actants communicatifs et narratifs, voir Greimas et Courtés (1993, 94).

de ce fait, au niveau des structures sémiotiques profondes. En s'investissant dans le modèle idéologique, elles s'actualisent et sont prises en charge par un Sujet-individuel ou collectif – qui est un Sujet modalisé par le vouloir-être et, subséquemment, par le vouloir-faire. C'est dire qu'une idéologie, relevant du niveau des structures sémiotiques de surface, peut se définir comme une structure actantielle qui actualise les valeurs qu'elle sélectionne à l'intérieur des systèmes axiologiques (d'ordre virtuel) (Greimas et Courtés 1993, 179).

« En d'autres termes, l'idéologie est une quête permanente des valeurs » (p.179). (L'axiologie se réfère à l'espace thymique, et l'idéologie à l'espace modal.)

Le but initial de notre étude se définit comme une analyse de l'idéologie au sens restreint afin de construire une axiologie de base.

Il en ressort la nécessité d'envisager les valeurs sous deux aspects différents :

a. les valeurs modales qui se trouvent investies dans des « entités syntaxiques appelées objets », définis par la relation de jonction-disjonction avec les sujets, c'est-à-dire les valeurs inscrites dans les énoncés d'état.

b. Les valeurs axiologisées par la projection de la catégorie thymique dont les termes contraires sont dénommés /euphorie/ vs /dysphorie/ (Greimas 1983, 93-96).

D'après Greimas, à la catégorie thymique correspondent, au niveau superficiel, quatre catégories modales (p.95). Un terme thymique, tel que /euphorie/ peut être investi en quatre termes modaux : /vouloir/, /devoir/, /pouvoir/ et /savoir/ (p.95).

Pour Greimas la modalisation de l'objet est sous-classée en paradigmes des modalités virtualisantes (désirable vs nuisible ; indispensable vs irréalisable) et des modalités actualisantes (possible vs éluçtable ; véritable vs illusoire).

Greimas souligne que la modalisation de l'objet, dans ses grandes lignes, s'appuie sur le même positif que la modalisation du faire (p.99). L'étude des objets de valeurs doit partir de l'étude de la modalisation du Sujet qui reflète « l'histoire transformationnelle » de celui-ci et nous renseigne de cette façon sur le « droit » du Sujet d'avoir tel ou tel objet. Ainsi la visée syntagmatique accentuée dans la modalisation du faire serait le fondement du paradigme modal de l'être.

## Les modèles sémiotiques du producteur et du guerrier

Le rôle thématique de « producteur » focalise le thème de la « production, de la « richesse », de « l'abondance ». La « production » est définie dans le Petit Robert comme « Le fait de produire (un bien matériel), pour l'agriculture et l'industrie ». On note aussi les thèmes implicites de la « dépendance », du « profane » et de la « paix ».

Dans les structures contractuelles présentées dans le corpus de Dumézil, le producteur assume le rôle actantiel du Destinateur égal à l'autre Destinateur contractant ou inférieur à celui-ci, et dans ce cas il assume le rôle du Sujet-Destinataire.

Si on fait la synthèse, on constate que le producteur se disjoint des valeurs descriptives pour obtenir des valeurs modales. Les valeurs de la troisième fonction sont désirables, indispensables, possibles et véritables pour les représentants des autres fonctions, il en est de même pour le « producteur » envers les valeurs modales.

Les valeurs dégagées correspondent à la définition de G. Dumézil de cette fonction formulée comme « la richesse tranquille et féconde » (Dumézil 1995, 46). Dans tous les contrats le producteur agit en Sujet de droit et se définit comme :

$$s Pv : I (P)(Id),$$

où I (P) = dimension pragmatique, et (Id) = isotopie déontique.

Le producteur n'a pas d' « histoire transformationnelle » : il est entravé dans sa fonction.

Le rôle thématique de « guerrier » met en valeur les thèmes de la « force », de la « guerre » et de la « lutte ». Les thèmes de la « dépendance », du « profane », de la « destruction » et, subséquentement, de la « pauvreté » (antonymiques aux thèmes des autres fonctions) étant implicites.

La « lutte » est le maître-mot de cette isotopie discursive, puisque la « guerre », la forme typique de l'activité de la deuxième fonction, est définie dans le dictionnaire à partir de celui-là : « Opposition violente entre

deux adversaires (individus, groupes), dont chacun s'efforce d'imposer à l'autre sa volonté et de faire triompher sa cause" (*Petit Robert*, 1120).

La grille contractuelle appliquée à l'analyse de Dumézil révèle peu de contrats explicites pour les guerriers. On constate que les contrats que nous avons dégagés développent le thème de la « lutte ». Il semble donc bien que nous avons affaire ici à une série de contrats de base. Dans ces structures le « guerrier » assume le rôle actantiel du Sujet-Destinataire. A la position du Destinateur se trouve le représentant de la première ou de la deuxième fonction dans le rôle discursif de « roi ». Le guerrier se disjoint de la valeur modale du « pouvoir » (service) et du « faire » pour acquérir les valeurs modales, notamment le pouvoir et le savoir. Les parties contractantes sont présentés par les Sujets de droit. La compétence modale du guerrier a la formule suivante :

$$sPv : I (p) (Id),$$

où I (p) désigne l'isotopie politique. Cette compétence ne diffère pas de la compétence du producteur. Mais, d'après la formule de Dumézil, la dimension pragmatique I (P) du guerrier est basée sur « la force physique » et celle du producteur sur « la richesse tranquille et féconde » (Dumézil 1995, 46).

$$Spv : I (p) (Id),$$

où I (p) désigne l'isotopie politique.

L' « histoire transformationnelle » du guerrier connaît les métamorphoses ascendantes au supérieur niveau de la première fonction.

Corrélation des rôles thématiques de « prêtre » et de « roi »

Dumézil rapporte la première fonction au thème de la « souveraineté magique et juridique » (p.46). L'isotopie discursive met en valeur deux

rôles thématiques se rapportant à cette fonction : celui du « roi juste » et celui du « prêtre ».

Parfois Dumézil explicite lui-même ce parallélisme, en caractérisant la première fonction sous deux aspects : le « gouvernement » et la « religion » (p.461), ou « l'activité politique » et « l'activité religieuse » (p.353).

Le thème de la souveraineté les unit et oppose à la « dépendance » qui est le thème implicite des autres fonctions. Dumézil stipule une hiérarchie entre les rôles de la première fonction, en indiquant que l'essentiel de la fonction est dans la « valeur morale et religieuse, supériorité intellectuelle » et la « sagesse » et non dans le « pouvoir politique » (p.111), ce qui explique le choix du terme « prêtre » pour le paradigme trifonctionnel. Il est évident que les statuts des rôles ne sont pas équivalents; le fait que l'un domine l'autre a pour résultat l'unité fonctionnelle.

Dans l'analyse de Dumézil les rôles se superposent, tandis que notre analyse exige leur spécification. L'auteur lui-même voit la cause de cette bifurcation dans le type narratif de son corpus : « [...] les types épiques de l'homme sacré ne se réduisent au prêtre, au roi des temps archaïques » (p.88).

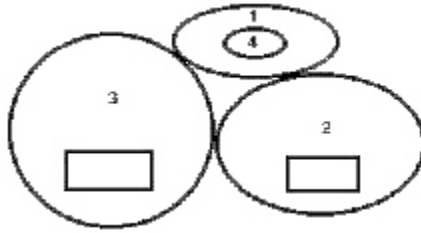
D'autre part, l'examen de l'ouvrage analysé dégage une liste des « rois » rapportés à la deuxième et à la troisième fonctions en tant que « rois-guerriers » ou « rois-producteurs ». Quand il s'agit de ces acteurs, l'auteur ne caractérise que le côté fonctionnel de leur activité, le côté politique omis ou condamné à l'échec. On constate donc la deuxième superposition des structures actorielle et fonctionnelle qui se réduit à la formule :

producteur [N'EST PAS] roi-guerrier [N'EST PAS] roi-prêtre.

Dans cette opposition le statut de « roi », désémantisé au niveau interfonctionnel, acquiert la valeur du *rôle discursif*.

Mais au niveau intrafonctionnel les statuts de « prêtre » et de « roi » ne sont pas équivalents. Notons au passage, que la première fonction ne se rapporte qu'au « roi selon la justice », le « bon roi » assumant les fonctions de « prêtre » avant, après ou pendant le règne. On dirait même que l'analyse de Dumézil s'appuyant sur le corpus épique et historique focalise précisément la fonction du « prêtre-roi », la fonction du « prêtre » proprement dit étant marginalisée. Nous pouvons maintenant tenter de dessiner

le tableau de la trifonctionnalité qui différencie les rôles discursif et thématique du « roi » :



Les rôles thématiques sont représentés par les ronds numérotés et le rôle discursif du « roi » par les rectangles.

Il convient de noter ceci : les thèmes de la « souveraineté juridique » et du « gouvernement » ne se rapportent qu'au « prêtre-roi ». Si l'on admet que la première fonction est divisée en deux pratiques sémiotiques différentes \_\_ celle de la « religion » et celle du « gouvernement »\_\_ on regroupe les rôles discursifs et thématiques de Mythe et Épopée I dans la combinatoire suivante :

Rôles thématiques :

1. « prêtre » ,
2. « prêtre-roi » ,
3. « guerrier » ,
4. « producteur » .

Rôles discursifs :

1. le brahmane, le pontife, le précepteur, le guru, les membres de la famille des « intellectuels » ;

2. le roi-guerrier, le prince ksatriya, les ksatriya, le chef d'armée, le généralissime ; les Forts ;

3. le roi-agriculteur, les Riches, l'artisan, le roi-vasiya, les vasiya ;

4. (?) le roi-usurpateur, la princesse, etc.

L'opposition /prêtre-roi/ vs /roi/ est donc bien pertinente. Reste à savoir, si elle se double d'une opposition Idéal vs Réel.

En effet, Dumézil souligne à plusieurs reprises le caractère idéal, « explicatif » de la division tripartite de la société (p.479, 88, 290), ce qui semble bien mettre en cause l'élément « Idéal » comme critère pour différencier les statuts :

prêtre-roi	vs	roi
Idéal		Réel

Cette opposition se trouve aussi surdéterminée par une opposition d'ordre thymique, la conjonction avec l'Idéal provoquant l'idyllie (euphorie), celle avec le Réel la dysphorie.

Une référence à l'ouvrage de Dumézil confirmera notre distinction entre les rôles thématiques « prêtre-roi » — « prêtre ». L'auteur constate l'existence d'une

tension continue, chez Yudhishthira, entre deux idéaux : d'une part, l'accomplissement rigoureux de son devoir de ksatriya couronné et de « roi moral » ; d'autre part, le renoncement, sous toutes les formes, à la victoire, au trône, à la vie publique. Plus d'une fois on le voit aspirer à la vie d'ermite bien avant d'avoir atteint l'âge où elle devient recommandable (p.88).

Celui-ci veut renoncer à ses droits avant la guerre, puis il essaie de refuser le trône (p.124-125, 68).

Deuxièmement, Numa consent à devenir roi « avec répugnance » (p.303).

Enfin, Drona, dans sa jeunesse, ne pense qu'à devenir brahmane, les circonstances détournent cette intention (p.224-225).

Il en découle la formule suivante (dans le cadre de l'ouvrage analysé) : *tous les rois moraux sont « prêtres », mais tous les prêtres ne sont pas rois.*

Insistons sur une remarque de Dumézil : « Même s'il [Drona] se comporte ensuite en ksatriya et en roi, Drona est né brahmane, a d'abord été seulement brahmane et demeure brahmane dans sa deuxième vocation » (p.223). Cette observation est intéressante à beaucoup d'égards. On constate tout d'abord la pertinence de l'opposition

prêtre vs guerrier + producteur

qui met en évidence la polyvalence de la fonction supérieure. On notera également que la combinatoire « prêtre-guerrier » n'attire pas l'attention de Dumézil, qui se concentre par excellence sur la première fonction. Par ailleurs, il serait important d'expliciter ce rôle. Serait-ce un rôle thématique ou discursif? La visée syntagmatique découvre des possibilités de combinaisons

prêtre → guerrier → roi (Drona),

prêtre-guerrier → prêtre-roi (Romulus),

guerrier → prêtre-guerrier → prêtre → prêtre-roi (Enée),

roi-guerrier → prêtre (p.561).

On pourrait détecter d'autres combinaisons notées par l'auteur au passage :

guerrier-prêtre (Arjuna),

producteur-guerrier (Nakula, l'un des jumeaux, voir p.106-107),

producteur-prêtre (Sahadeva, l'un des jumeaux, voir p.109-114).

On trouve alors dans le voisinage des oppositions fonctionnelles une palette assez large d'oppositions plus ou moins pertinentes pour le corpus de Dumézil. Reste à valider cet inventaire.



## Pratique religieuse

### I. Modèle pédagogique

A partir du rôle thématique de « prêtre » on précisera le thème global de la fonction supérieure comme celui de la « souveraineté magique ». Des oppositions thématiques s'imposent immédiatement. L'opposition infrafonctionnelle

souveraineté magique vs souveraineté juridique

se double d'une opposition

Tout vs Partie.

Ainsi, on déduit l'opposition

religion	vs	gouvernement
Tout		Partie

ou

souveraineté magique	vs	souveraineté juridique
Tout		Partie

Aussi, on démontre le dénominateur commun (souveraineté) et le caractère de la corrélation logique qui est quantitatif.<sup>4</sup>

La « religion » est définie dans le *Petit Robert* comme « un ensemble d'actes rituels liés à la conception d'un domaine sacré distinct du profane,

---

4. Ce rapport quantitatif explique, du point de vue logique, le rejet qu'affiche le « prêtre » de devenir « roi » : cette transformation diminue le pouvoir.

et destiné à mettre l'âme humaine en rapport avec Dieu » (p.1654). Puisqu'il faut prendre en considération qu'il s'agit des sociétés primitives, la définition de la « magie » nous paraît aussi pertinente : « ensemble de procédés d'actions de connaissances à caractère secret, réservé » (p.1128).

Le thème religieux et magique met en valeur l'opposition entre le savoir sacré et le savoir profane. Le savoir s'avance donc comme un attribut de la souveraineté, le savoir sacré étant la base du savoir profane.

Dans le corpus de Dumézil le prêtre participe à deux contrats de niveaux différents. Dans le contrat social le prêtre domine la structure contractuelle, en s'adressant au Destinataire immanent social (c'est-à-dire à toute la société trifonctionnelle où les fonctions sont harmonisées dans le cadre du contrat). Ainsi, Romulus transforme la religion des Sabins et fonde avec leur roi, Tatius, la religion de la communauté nouvelle.

Les valeurs proposées par le Destinateur (le savoir sacré) sont indispensables, possibles et véritables pour le Destinataire représentant les autres fonctions.

La compétence modale de « prêtre » se formule comme celle du Sujet de droit et se place sur l'isotopie religieuse :

$$Spv : I (R) (Id),$$

où I (R) désigne l'isotopie religieuse et (Id) l'isotopie déontique.

Cette communication de valeurs dans le contrat de base se rapporte au thème du « savoir sacré » et détermine l'activité du prêtre-Destinateur en tant qu'enseignant.

Le prêtre assume aussi le rôle du Destinataire par rapport au Destinateur immanent social. Par exemple, Yudhithira et Numa, obéissant à la volonté de la société, ne renoncent pas au pouvoir royal. La série des contrats démontre que dans la compétence de prêtre en tant que Sujet de droit le changement de l'isotopie religieuse en isotopie politique a un caractère déontique :

$$Spv : I (R) (Id) \rightarrow Spv : I (p2) (Id),$$

où p2 est l'isotopie politique.

## II. Modèle transcendant

L'examen des contrats auxquels le prêtre participe au niveau transcendant décèle deux types de communication transcendantale à partir de l'énonciateur : l'initiative communicative peut venir autant du prêtre, autant du Destinateur transcendant. Les programmes discursifs « prier », « assurer des fonctions religieuses » correspondent au thème fondamental – qui est la « religion ».

Le programme discursif « prier » place le prêtre à la position d'énonciateur, le Destinateur-manipulateur initial. Prier quelqu'un, c'est « S'adresser à (Dieu, un être surnaturel) par une prière instante » (*Petit Robert*, 1527).

Les programmes discursifs « faire des offrandes », « consacrer le trophée », « faire des sacrifices » reproduisent la même structure communicative que celle de « prier » à cette différence près : les premiers nécessitent, outre l'objet de valeur de base (prière comme un acte communicatif transmettant le savoir sur la vie profane codé en sacré), des objets matériels de valeur d'usage. La performance de base étant cognitive (prier) implique des performances d'usage de caractère pragmatique (consacrer un trophée, etc.).

Pendant les prières, le prêtre, comme le Destinateur initial de la communication, a un statut modal factitif. Son programme narratif suit la structure contractuelle de la manipulation (Pessoa de Barros 1977) :

$$S1 \rightarrow [S2 - O1 ((O2 - O3))],$$

où  $O1 = /savoir/$ ,  $O2 = /vouloir/$ ,  $O3 = /Réalisation (PN de S2)$ ,  $S1 = Dr$ ,  $S2 = Dre$ .

A cette étape de communication la compétence de prêtre est constituée des trois composantes au stade d'actualisation : à côté du savoir-faire et du vouloir-faire on prévoit

1. le faire-savoir (la factitivité cognitive),
2. le faire-vouloir (la factitivité volitive)

3. le faire-faire (la factitivité pragmatique) (Courtés 1982, 6-4).

Dans l'échange contractuel des valeurs le prêtre détient le vouloir et le savoir sur l'être, le vouloir-faire et le devoir-faire. En communiquant cette valeur, il la garde, puisqu'il s'agit de la communication participative.

L'identité du prêtre se place sur l'isotopie volitive (Iv), et sa compétence se définit comme :

*Vps : Iv (Id).*

A cette étape de communication il agit en Sujet de quête qui peut subir une sanction (positive ou négative).

Après avoir être confirmé dans son identité par l'acte du pouvoir (ou du savoir), le prêtre se conduit en Sujet de droit, ce qui change sa compétence :

*Spv : Is (Id).*

La communication transcendante peut avoir un autre point de départ. Dans les contrats (p.20-23), le Destinateur transcendant prend l'initiative de la communication et transmet le programme à réaliser (une mission) au Sujet-Destinataire (ou au Sujet-opérateur), le dotant de la compétence. Cette série manifeste l'explicitation de toutes les étapes communicatives.

Le contrat transcendant assure la communication au Sujet du vouloir, du savoir, du devoir et du pouvoir, le poussant vers l'exécution. Ainsi, Enée reçoit des « signes » et des « révélations » de sa mission à plusieurs reprises. Dumézil souligne que

la confiance est sans réserve que lui [à Énée] inspire [...] une destinée tant de fois révélée, confirmée : il ne peut échouer ; il ne peut mourir avant de l'avoir accomplie, il ne peut donc être vaincu dans aucun des combats que lui imposent ses adversaires divins et humains » (Dumézil 1995, 414).

Dans ce cas, l'identité du prêtre se place sur l'isotopie du savoir :

*Spv : Is (Id).*

Dans le cadre de ce contrat le Sujet-Destinataire peut prendre l'initiative communicative, mais dans ce cas-là son parcours n'est plus une « prière » mais plutôt une réclamation : Romulus adresse la prière à Jupiter au moment de l'échec de la bataille en croyant le contrat rompu (p.324). Le Sujet assume le rôle actantiel communicatif en Sujet de droit. Qui plus est, il est sûr de la réponse positive et la transmet la avant sa manifestation.

Le contrat implicite, non-manifesté, est possible grâce à la compétence du Sujet-Destinataire qui se conforme ou non au programme qui s'impose implicitement. Les acteurs Yudhishthira et Numa reçoivent une sanction positive ou négative après des épreuves implicites (p.88-89 ; 90 ; 202 ; 303 ; 304). Le Destinateur ne manifeste que sa sanction.

## Bibliographie

- BATANY, Jean (1963). "Des 'trois fonctions' aux 'trois états'," *Annales*, vol.18, n°4, p.934-938.
- BERTRAND, Denis (1985). *L'espace et le sens. Germinal d'Emile Zola*, Amsterdam, Ha-dés-Benjamins, 213 p.
- COQUET, Jean-Claude. *Le discours et son sujet. Vol. I. Essai de grammaire modale*, Paris, Klincksieck, 1984, 222 p.
- COURTÉS, Joseph (1982). "Pour une approche modale de la 'grève'," *Actes sémiotiques*, n°23, p.5-18.
- (1993). *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, Hachette, coll. Hachette Université, 144p.
- DEBUISSON D. (1978). "The Apologies of St. Columba and Solon, or the Third Deni-grated," *Journal of Indo-European Studies*, n°6, p.231-242.
- DUBY Georges (1978). *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 428p.
- DUMÉZIL, Georges (1938). "La préhistoire des flamines majeures," *Revue de l'histoire des religions*, n°68, p.188-200.
- (1995). *Mythe et épopée I*, dans *Mythe et épopée*, 3 vols., Paris, Gallimard, coll. Quarto, p.35-672.
- FOLLIET G. (1954). "Les trois catégories de Chrétiens, survie d'un thème augustinien," *L'année théologique augustinienne*, n°14, p.81-96.
- GREIMAS, Algirdas Julien (1970). *Du sens*, Paris, Seuil, 317p.

- (1973). “Les actants, les acteurs et les figures,” dans *Sémiotique narrative et textuelle*, sous la dir. de Claude Chabrol, Paris, Larousse, p.161-176.
- (1973). “Un problème de sémiotique narrative: les objets de valeurs,” *Langages*, n°31, p.13-35.
- (1976). *Maupassant. La sémiotique du texte*, Paris, Seuil, 287p.
- (1979). “Des accidents dans les sciences dites humaines,” dans Greimas A.J., Landowski E. (sous la dir. de), *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Paris, Hachette, p.28-60.
- (1993). “Les acquis et les projets,” dans Joseph Courtés (sous la dir. de), *Sémiotique Narrative et Discursive*, Paris, Hachette Supérieur, p.5-29.
- GREIMAS, Algirdas Julien et Joseph COURTÉS (1993). *Sémiotique: dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette Supérieur, 454 p.
- GRISWARD, J.H. (1979). “Trois perspectives médiévales,” dans Jean-Claude Rivière (sous la dir. de), *Georges Dumézil à la découverte des Indo-Européens*, Paris, Copernic, p.199-202.
- Haidu, P. (1987). “La valeur: sémiotique et marxisme,” dans Michel Arrivé et Jean-Claude Coquet (sous la dir. de), *Sémiotique en jeu*, Amsterdam, Hads-Benjamins, p.247-263.
- HÉNAULT, Anne (1983). *Les enjeux de la sémiotique. 2. Narratologie, sémiotique générale*, Paris, Presses universitaires de France, 224 p.
- LANDOWSKI, E. (1983). “Simulacres en construction,” *Langages*, n°70, p.73-81.
- LE GOFF, Jacques (1979). “Note sur société tripartite, idéologie monarchique et renouveau économique dans la chrétienté du IXe au XIIe siècles,” dans *L'Europe au IXe - XIe siècles*, p.63-71.
- PANIER, L. (1975). “Récit et commentaires de la tentation de Jésus au désert. Approche sémiotique des discours interprétatifs,” Thèse de 3e cycle, Lyon, 318p.
- PESSOA DE BARROS, D.L. (1977). “Vers une sémiotique de la manipulation,” *Bulletin du Groupe de Recherches sémio-linguistiques* (EHESS-CNRS), n°, p.1-10.
- NOVIK, E.S. (1984). *Obriad i folklore v sibirskom camanisme*. Opyt sopostavlenia structur, Moscou, Gl. Red. Vost. Literatury, 304p.